Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 32-33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIme ANNÉE

Nos 32-33.

LAUSANNE

20 août 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *XVIIIe congrès de la Société pédagogique romande à Saint-Imier. (Fin). — Chronique scolaire : Jura bernois. Neuchâtel. Vaud. — Course à la Töpffer. — Variété : Tout augmente. — Croquis de congrès. — Examens pédagogiques des recrues. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Notre pays : Les chemins de fer suisses. — Langue française : Une composition dans le « Temps » — Dictée. — Calcul oral : Intérêts simples.*

XVIIIme CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE A ST-IMIER

les 10, 11 et 12 juillet 1910. (Suite et fin).

Troisième journée : mardi 12 juillet.

A 8 heures avait lieu, dans les différentes salles du Collège primaire, la réunion des sections cantonales en vue de la présentation du nouveau Comité central.

La deuxième assemblée générale s'ouvre à 9 heures sous la présidence de M. C. Frossard, président effectif du Congrès. Après l'exécution en commun du beau chœur de C. Gross :

Vierge douce et fière,
Noble liberté
Tends ta main si chère
A l'humanité !

la parole est à M. le professeur Brunot pour la conférence qu'il a bien voulu donner au pied levé sur l'Histoire de l'enseignement du français. Ce maître éminent n'est point embarrassé pour si peu et il se meut dans ce domaine qui lui est spécial, avec une aisance parfaite, servi par une élocution toujours précise et élégante. Il refait l'histoire de la langue française depuis ses origines en passant par le moyen âge, pour arriver à Richelieu, le premier

qui ait fondé un Collège pour enseigner le français. Port-Royal ouvre de petites écoles dans le même but, mais l'Université est toujours fermée. Les Jésuites emboîtent le pas ; on fait des versions du latin en français et vice versa. En réalité il n'y a pas eu de vrai enseignement du français avant la Révolution dont c'est un des plus beaux titres de gloire. L'orateur montre ensuite avec quels éléments s'est constitué l'enseignement de la grammaire. Toute notre nomenclature est tirée du latin et notre terminologie vient du grec. Le XVIIIe siècle n'a pas su faire un choix des termes à employer.

D'où viennent les règles de la grammaire ? Evidemment, en bonne logique de l'observation des faits, c'est ou ce devrait être la constatation de l'usage. Vaugelas l'a cherché aussi bien qu'il a pu, mais il y a chez lui beaucoup de subtilité et d'incohérence. Scaliger (1540-1609) a fait un travail analogue, puis est venue la « *grammaire générale* » et philosophique de Port-Royal, œuvre remarquable à certains égards. Malheureusement elle a été le fléau de la langue française, car elle a imposé à tous les grammairiens futurs cette erreur de doctrine : au lieu d'observer l'usage, on veut plier l'usage à la logique. Même Condillac et Duclos sont pleins de cet esprit. Là est la racine du mal dont nous souffrons. Les gens de la Révolution ont été formés par la trop fameuse *Grammaire générale* de Port-Royal. Napoléon l'a conservée également, lui qui se flattait d'avoir en horreur les *idéologues*. M. Brunot montre par des exemples typiques la subtilité de l'analyse logique issue de cette méthode. A la fin du XVIIIe siècle, la Grammaire comparée fut inaugurée en France. *Sylvestre de Sacy* (1758-1838) esprit puissant, grand savant, linguiste distingué, a composé un manuel pour ses enfants, un chef-d'œuvre en son genre, malheureusement encore subjugué par l'esprit de la « *Grammaire générale.* » Il en est de même de Noël et Chapsal, dont les ouvrages devenus classiques exercent encore leur tyrannie. Beaucoup de leurs imitateurs contemporains ont été moins intelligents. On arrive alors à cette étrange situation : les idées nouvelles sont enseignées, mais les examinateurs sont de vieux inspecteurs imbus des idées anciennes. Le Conférencier donne des exemples tirées des examens pour le certificat d'études où des phrases sont disséquées d'une bizarre

façon. Puis il en vient à la fameuse règle des participes passés avec l'auxiliaire *avoir* dont on a dit qu'elle était la pierre angulaire du français. Il montre que *Marot*, sur l'ordre de François Ier, l'a codifiée en l'empruntant à l'italien; les imprimeurs ont voulu suivre cette règle, mais les hommes de lettres ne s'en occupaient pas. En réalité, il y a là une question de prosodie où la logique n'a rien à faire. M. Brunot explique quelques curieux cas de participes passés des verbes pronominaux qu'on peut ramener au fond à une seule règle, la seule rationnelle. Le participe passé de ces verbes s'accorde avec le sujet, à une ou deux exceptions près.

Voici la conclusion de ce beau travail :

La langue française souffre de trois maux :

1° la tradition latine;

2° la légèreté ou l'incapacité de ceux qui ont fixé les règles.

3° la manie logique qui a tout envahi. Les langues comme les arbres n'ont pas de formes logiques. Il y a un divorce possible entre cette tyrannie et un enseignement vraiment rationnel du français. Ce divorce, il faut le faire.

Des applaudissements saluent cette hardie péroraison.

Le Président, *M. Frossard*, remercie au nom de tous l'éloquent conférencier et prie MM. Brunot et Bony de porter aux instituteurs de France le salut de ceux de la Suisse romande.

Il annonce ensuite que pour activer, il s'abstiendra de lire le rapport présidentiel, puisque celui-ci paraîtra tout au long dans le compte rendu officiel. Mais il ne veut pas priver l'assemblée du plaisir qu'elle aura à savourer le rapport de M. Guex sur la marche de l'*Educateur*. L'assemblée adhère à cette proposition qui témoigne de l'extrême modestie de son sympathique Président, et écoute avec intérêt le rapport instructif de M. le Rédacteur en chef, dont nous avons déjà dit tout le bien que nous en pensons.

On entend avec non moins de satisfaction le rapport de notre gérant, M. *Ch. Perret*, dont l'éloge n'est plus à faire. Les comptes, vérifiés par une Commission présidée par M. F. Hoffmann, de Neuchâtel, sont reconnus exacts, et il en est donné décharge à notre habile caissier.

L'ordre du jour appelle la désignation du futur siège de la Ro-

mande. M. *Porchet*, président de la S. P. V., annonce que la Section vaudoise se charge de cette direction pour la période 1910-1914.

Comité central romand. Voici les noms présentés par la Section vaudoise, dans l'ordre alphabétique :

MM. Allaz, Edmond, Assens ; Barraud, William, Vich ; Baudat, Jules, Corcelles sur Concise ; Cloux, Julien, Lausanne ; Dufey, Auguste, Mex ; Gailloz, Henri, Yverdon ; Giddey, Léon, Montherod ; Lenoir, Henri, Vevey ; Magnenat, Justin, Oron ; Magnin, Julien, Lausanne ; Pache, Antoine, Moudon ; Panchaud, Alfred, St-Sulpice ; Pétermann, Jules, Lausanne ; suppléant : Berthoud, Louis, Lavey

M. *Germiquet* présente, au nom de la Section jurassienne, les délégués suivants :

MM. Gylam, inspecteur, Corgémont ; Duvoisin, directeur, Délémont ; Baumgartner, instituteur, Bienne ; Marchand, directeur, Porrentruy ; Möckli, instituteur, Neuveville ; Sautebin, instituteur, Reconvillier.

Tous ces noms sont confirmés à mains levées par l'Assemblée générale.

Les sections de Genève et de Neuchâtel désigneront ultérieurement leurs délégués et les communiqueront en temps utile au Bureau central.

On accueille avec une vive satisfaction la nouvelle que M. Guex veut bien continuer la Rédaction de l'*Educateur*. Il est confirmé à l'unanimité pour la période vaudoise (1910-1914). Il en est de même de M. Ch. Perret, comme gérant et caissier.

Reste à désigner le *Bureau de la Romande*, confié à la Section vaudoise. Celle-ci, par l'organe de son président, M. *Porchet*, propose comme suit la composition du futur Bureau :

Président d'honneur : M. Camille Décoppet, conseiller d'Etat, Lausanne ; président effectif : M. Ernest Briod, Lausanne ; vice-président : M. Alexis Porchet, Lutry ; secrétaire : M. Ernest Savary, Lausanne ; suppléants : MM. Magnin et Cordey, Lausanne.

M. Porchet justifie ce choix qui est ratifié à l'unanimité par l'Assemblée. Il annonce que la Section de Lausanne de la S. P. V. se charge de l'organisation du Congrès de 1914.

M. *Ernest Briod* remercie pour l'honneur qui est fait au nouveau Bureau. Le Bureau central sent toute sa responsabilité, mais il se rassure : M. Guex reste à la brèche. Il a su maintenir élevé le niveau du journal. A cause de cette collaboration précieuse, dit M. Briod, nous acceptons.

Le nouveau Président fait appel à l'union de toutes les sections romandes autour de ce grand but : l'intérêt de l'école. S'il est atteint par une commune concorde, la réussite du prochain Congrès sera assurée. De son côté, le Bureau marchera la main dans la main.

Révision des Statuts. M. *C. Frossard* expose que pour les raisons déjà indiquées, le Comité central a proposé le renvoi de cette question. L'ajournement est voté sans opposition.

Propositions individuelles. M. *Barbier*, de Chaux-de-Fonds, demande que le Comité central romand soit réuni au moins une fois avant le Congrès de 1914, et il en indique les motifs.

M. *E. Briod* appuie cette manière de voir. Il y aurait intérêt à convoquer le Comité central pour le choix des sujets à mettre à l'étude.

M. *F. Hoffmann* propose de s'en tenir à l'article 7 des Statuts, qui prévoit que dans la règle le Comité central se réunit à la veille du Congrès. On peut d'ailleurs le consulter par correspondance.

M. *Barbier* insiste pour que l'on puisse déroger à l'article cité, si le Bureau le juge utile.

C'est la fin de cette séance très chargée. Le Président la déclare close, et donne rendez-vous aux congressistes, à la cantine, pour le 2me banquet officiel.

Banquet du 12 juiltet. Grande animation. L'excellent orchestre de Saint-Imier occupe le podium et exécute des morceaux que l'assistance accompagne et souligne de ses bravos.

M. *Locher*, préfet de Courtelary, ouvre la partie oratoire en portant un toast vibrant à la patrie. L'école, dit-il, doit développer les vertus éducatives de notre peuple. Il boit à l'instituteur, à l'école et à la patrie bien-aimée.

M. *W. Rosier*, conseiller d'Etat, remercie et félicite les organisateurs du Congrès de Saint-Imier. Nous en tirerons, dit-il, les

meilleurs enseignements et les plus agréables souvenirs. Il loue le caractère intime et familial de cette belle fête, à laquelle toute la population a participé, et apporte au Congrès le salut du gouvernement de Genève. La tâche de l'instituteur grandit, ajoute le sympathique orateur, il doit être au courant des dernières découvertes scientifiques et pédagogiques. Malheureusement sa situation matérielle n'est pas toujours en rapport avec l'effort qu'il accomplit. C'est pourtant lui qui donne à notre pays l'unité intellectuelle et morale. Restons fidèles à la Société pédagogique romande qui travaille dans ce but et dans cet esprit. Après avoir exprimé le vœu que l'autorité fédérale contribue à améliorer la situation matérielle de l'instituteur, en augmentant, en doublant même le chiffre de ses subventions à l'école primaire, M. Rosier porte son toast à la Section jurassienne et au Comité d'organisation du Congrès de Saint-Imier.

M. *Ernest Briod*, le nouveau Président de la S. P. R., remercie à son tour le Bureau central précédent. Nous voulons travailler, dit-il, dans le même sentiment. La situation de l'instituteur devient de plus en plus difficile. A mesure que se multiplient les découvertes de la science, son horizon s'agrandit. Après les lois biologiques dans le domaine de l'histoire naturelle, voici la biologie du langage. La langue est un organisme vivant qu'il faut étudier à ce point de vue nouveau. Dans quatre ans, nous célébrerons le cinquantenaire de la Romande, venez nombreux à Lausanne le fêter joyeusement avec nous. L'orateur boit à la fête de Lausanne en 1914.

M. *Vauclair*, le dévoué secrétaire du Congrès, dit que le Bureau avait repris avec une certaine anxiété la succession de celui de Genève, mais il l'a acceptée avec joie, parce qu'il sentait que la sympathie de la population du Vallon lui était acquise. En termes excellents, l'orateur déclare que, malgré un temps en apparence déplorable, personne ne regrette l'effort qui a été accompli ; au contraire, les phalanges serrées des fidèles sont venues témoigner leur esprit de solidarité. Il remercie les participants d'être accourus à Saint-Imier travailler pour l'école et pour le peuple, en cherchant à apporter plus de justice dans les questions qui se posent en terre

romande. Faisant allusion à MM. Brunot et Bony, il espère que ces hôtes distingués du Congrès en emporteront un bon souvenir. M. Vauclair boit à la cohésion toujours plus forte, à la solidarité de tous les membres de la Société pédagogique romande.

M. *Ernest Frœsch*, secrétaire permanent du Syndicat des instituteurs bernois, termine la partie oratoire par un excellent discours bien pensé, en un français impeccable. Il apporte avec ses remercîments personnels, les vœux sympathiques des instituteurs de langue allemande du canton de Berne. C'est la même mère que nous voulons aimer et servir; la langue ne doit pas être un obstacle à la culture intellectuelle et à l'unité morale d'un pays. Si nous honorons et admirons vos grands écrivains, nous savons que vous estimez les nôtres à leur juste valeur. L'éducation des enfants n'est pas différente en deçà et en delà de l'Aar; les ennemis de l'école sont les mêmes partout. Partout il faut lutter pour le progrès contre les préjugés communs. Les paroles de vos chants sont françaises, dit justement l'orateur, mais la musique est allemande. Cultivons et aimons d'un seul cœur notre commune patrie.

M. *Mœschler*, instituteur, qui a présidé le banquet avec un entrain juvénile, annonce la clôture des discours par une charmante allocution. Voilà le soleil, dit-il, qui nous permettra de nous rendre à prix réduit au Sonnenberg. A ce moment, une averse formidable vient lui donner un éclatant démenti, à la grande hilarité de l'assemblée qui applaudit à outrance. L'orateur rit de bon cœur de sa déconvenue et s'associe à la gaîté générale. Il donne rendez-vous, à 5 heures, pour la collation et la clôture.

Dès lors, la cantine se vide; les congressistes, en dépit des injures de maître Phébus, veulent tenter l'aventure d'une ascension au Mont-Soleil. Par escouades, ils prennent d'assaut les voitures du funiculaire électrique, qui les conduit en dix minutes, sur une pente vertigineuse, 60 % par endroits, dit-on, au sommet du belvédère jurassien (1250 m.). La vue est magnifique : au bas, c'est Saint-Imier, avec ses maisons tassées au fond du Vallon; en face, ce sont les puissantes assises du Chasseral dout les nuages couvrent malheureusement la crête dentelée; par delà, on devine les Alpes plutôt qu'on ne les voit. Mais le Grand-Hôtel du Mont-Soleil

nous ouvre ses belles salles hospitalières, sa terrasse spacieuse. Le retour s'effectue au hasard des rencontres. La bonne humeur ne s'est pas démentie un seul instant.

A 5 heures, on partage encore une collation à laquelle chacun fait honneur. Puis le moment mélancolique des ultimes séparations est arrivé pour la plupart. On se serre cordialement la main. Au revoir, chers amis de Saint-Imier et du Jura, nous avons fraternisé pendant ces trois jours, nous avons passé ensemble d'heureux d'instants. Malgré la malice des averses, le Congrès a réussi au delà de toute attente et nous en gardons un inoubliable souvenir. Merci et vive la Société pédagogique romande !

H. Gailloz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — † **Jules Riat.** — M. Jules Riat, président du tribunal de Neuveville, est mort le 23 juillet dernier de la fièvre typhoïde. C'était un ancien instituteur qui avait fait ses études à l'Ecole normale de Porrentruy. Après avoir été quelque temps instituteur à Mormont, il passa l'examen du brevet secondaire. Il fut pendant de nombreuses années à la tête de l'Ecole secondaire de Vendlincourt. Comme il avait des visées plus hautes, il alla fréquenter les cours de droit de l'Académie de Neuchâtel, qui lui décerna la patente d'avocat. C'est en cette qualité qu'il parvint à la présidence du tribunal de Neuveville. Il a eu l'ambition de devenir récemment député au Grand Conseil et préfet dans le district de Porrentruy. Mais il est fort plausible, ainsi qu'on l'entend répéter, que l'issue malheureuse de ces deux campagnes contre ses propres amis politiques, aura contribué à altérer sa santé. Un immense cortège a suivi sa dépouille mortelle au cimetière de Neuveville.

Tour à tour, M. le curé du Landeron, qui officiait, M. le préfet Rollier, au nom des autorités cantonales et de district, M. le procureur Mouttet, au nom de l'autorité judiciaire, M. l'avocat Lambelet, de Neuchâtel, au nom du barreau, dont le défunt avait suivi la carrière, M. le curé Membrez, de Delémont, au nom de la Société catholique jurassienne de tempérance, M. C. Billieux, instituteur à Séprais, au nom des amis du défunt et du corps enseignant, ont retracé la vie du cher disparu, toute de dévouement et d'abnégation, ont exalté ses grandes qualités et sa foi religieuse inébranlable.

Un beau chœur de circonstance, exécuté par la société de chant *Union*, dont le défunt était membre actif, clôtura dignement cette imposante cérémonie.

H. Gobat.

NEUCHATEL. — **Société pédagogique du district du Locle.** — Le 5 juillet passé, la Société pédagogique, Section du district du Locle, a tenu également une assemblée au « nouveau collège » du Locle. Présidée par M. Ch.

Bourquin, elle s'est occupée d'abord de l'élaboration d'un règlement qui soit en harmonie avec les nouveaux statuts cantonaux. A ce sujet, l'assemblée a ratifié la proposition du comité consistant simplement à adopter pour la Section le nouveau règlement cantonal, avec les articles 8, 11 et 12, modifiés ou complétés.

La plus grande partie de la séance fut consacrée au travail de M. Reichenbach, instituteur aux Petits-Ponts. Par une causerie captivante, émaillée de bons mots, sur les « Carnassiers nuisibles de nos contrées », il intéressa tout son auditoire. Chasseur émérite, doublé d'un rare esprit d'observation, il nous a décrit avec aisance : le chat sauvage, la martre, la fouine, le putois, le blaireau et le renard. Vivement remercié, il fut sollicité de compléter ce travail pour d'autres séances en préparant trois nouvelles causeries ; la première traitera des « rapaces ailés », la seconde des « passereaux rares de notre pays » et la troisième de « quelques souvenirs de chasse.

M. W. Baillod recommanda ensuite le congrès de St-Imier ; son appel n'a pas été vain, puisque la majorité du corps enseignant loclois a pris part aux intéressantes conférences et assemblées, tenues dans le grand village du Vallon. Puis, après avoir discuté de la question de *l'Educateur*, qui est trouvé trop peu neuchâtelois et entendu quelques renseignements sur la prochaine fête du cinquantenaire de la « Pédagogique neuchâteloise », la séance fut levée ; régents et régentes se séparèrent, heureux d'avoir passé quelques heures agréables et intéressantes. P.

Jubilé. — Une cérémonie toute démocratique par sa simplicité, vient de marquer, au Collège de Colombier le 25me anniversaire de Mlle Rose Monnier, institutrice dans ce collège. Dans la classe de la jubilaire, délicatement décorée pour la circonstance par ses collègues, les représentants des autorités communales, les membres de la commission scolaire, M. l'inspecteur Latour, et le corps enseignant primaire et secondaire du collège, sont venus apporter leurs vœux et leurs félicitations à cette collègue dévouée, dont l'enseignement s'est toujours aquis une grande estime par son complet dévouement affectueux à la tâche difficile d'élever les petits, les tout petits. Divers discours furent prononcés, à la suite desquels Mlle Monnier reçut des témoignages de reconnaissance sous forme de cadeaux divers. Ajoutons que la jubilaire continue encore son enseignement si étendu, et joignons nos vœux à ceux qui lui ont été déjà formulés.

L. Q.

VAUD. — † **Le docteur Marc Dufour.** — Les journaux de la Suisse entière ont publié des articles élogieux sur celui qui fut Marc Dufour.

Je me permets de faire connaître aux lecteurs de *l'Educateur* ce qu'il a fait en faveur de l'école.

Le docteur Dufour est né à Villeneuve où son père était instituteur primaire. Après avoir terminé ses études de médecine, il remplaça à l'Asile des aveugles de Lausanne, le docteur Recordon.

Le 14 avril 1903, premier centenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération, les autorités lausannoises lui accordaient, ainsi qu'à son collègue le docteur C. Roux, la bourgeoisie d'honneur ; rappelons en passant que ces deux

médecins, fils d'instituteurs primaires, devaient cette distinction autant à leurs connaissances qu'à leur bonté et à leur bienveillance envers les malades.

Entre parenthèses, disons à l'honneur du corps enseignant vaudois qu'il a fourni des hommes qui ont marqué dans leur pays : Marc Ruchet, conseiller fédéral, Eugène Rambert, Edouard Rod, etc.

Marc Dufour, l'homme bon, qui avait toujours le sourire sur les lèvres, et une parole encourageante pour ses malades, a eu sa part de chagrins.

Une fille de 18 ans a succombé aux atteintes de la fièvre typhoïde. Un fils, à peu près du même âge que sa fille, plein de force et de santé, qui promettait beaucoup, élève de deuxième année du Gymnase scientifique, tombait mort aux pieds de sa mère, qu'il quittait pour aller patiner.

En souvenir de ses deux enfants, Marc Dufour a créé un fonds, « Gabrielle Dufour », destiné à soulager les aveugles, et en souvenir de son fils, un prix, « André Dufour », dont le revenu annuel est attribué aux meilleurs élèves de deuxième année du Gymnase scientifique, pour faire une course de quelques jours.

C'est grâce à sa générosité que plusieurs années de suite les élèves primaires de Lausanne ont participé à une visite de la Suisse primitive.

A la suite d'une de ces courses, une jeune Lausannoise lui écrivait :

« Monsieur le Docteur Dufour,

» Au culte que l'on doit à ceux qui ont tant aimé leur patrie et qui ont donné leur sang pour elle, joignons le culte de ceux qui veulent voir autour d'eux des figures joyeuses et heureuses, de ceux qui cherchent à répandre sur les moins favorisés les bienfaits que peut donner la fortune administrée par un grand cœur.

» A vous, Monsieur Marc Dufour, qui passez dans la rue et sans la connaître, à côté de la fillette qui vous est si reconnaissante, je dédie une parcelle de cet enthousiasme qu'il est bien permis à une petite Suissesse d'éprouver pour le pays qui nous donne des hommes bons comme vous l'êtes. Merci, encore merci. »

Avec lui s'éteint le dernier des trois frères Dufour qui se sont distingués par leur culture scientifique ; l'aîné Charles, comme astronome, Louis comme physicien et Marc comme oculiste.

Tous trois auraient pu en quittant notre canton se créer de belles positions, mais ils ont tenu à faire profiter notre patrie de leurs travaux et de leurs talents.

Enfin en terminant, faisons des vœux pour que le corps enseignant continue à fournir des hommes qui fassent honneur à leur pays, soit par leurs capacités, soit par leur bonté. L. P.

Une course à la Töpffer.

Le jeudi 9 juillet 1909, à 4 h. $^1/_2$ du matin, une troupe d'écoliers, de douze à quinze ans, — accompagnés de leur maître, du secrétaire de la Commission scolaire et d'un aviculteur renommé, grand amateur de courses pédestres, — quittait le village de La Rippe, par la route de Gingins. Chacun des voyageurs portait un de ces sacs de toile dont font usage les touristes, et, enroulée dessus, une pélerine à capuchon, en prévision des averses. Il est superflu de vous dire que ces sacs étaient bourrés de provisions de toutes sortes. Le plus petit de la bande,

dont les épaules étaient libres de tout fardeau, tenait à la main trois « gamelles » militaires, qui tintinnabulaient durant la marche et dont la destination se devine : la troupe se proposait de faire elle-même sa « popote », par raison d'économie.

Tout annonçait chez nos excursionnistes la résolution de faire une longue course même un vrai voyage. Ils se rendaient, en effet, par le Jura, à Neuchâtel, avec retour en chemin de fer.

La petite troupe, aux sons plutôt maigres d'un harmonica à bouche dont jouait Fritz N° I, — car nous avions aussi Fritz N° II, le porteur des gamelles, — allait à bonne allure et rangs serrés, suivie du regard inquiet de quelques mamans debout sur le seuil des portes :

— Mon Dieu, disait l'une, pourvu qu'il ne leur arrive rien ! Cinq jours de marche, c'est long, c'est trop long !

— Et le temps qui échapperait de se gâter ! ajoutait une autre..... »

Le temps, en effet, n'était rien moins qu'encourageant. Le ciel se chargeait de nuages, et un méchant petit vent soufflait par bouffées. Mais le sort en était jeté. On était parti, se disant que s'il faisait mauvais temps le premier jour, on aurait des chances d'avoir le beau les jours suivants.....

Chéserex, Gingins s'éveillent. Quelques volets s'ouvrent en claquant contre les murailles. Des têtes mal éveillées se montrent aux fenêtres. Les vachers, en pantalon de toile et bras nus, vaquent à leurs besognes matinales. Les portes ouvertes des écuries laissent voir, à la clarté des lampes électriques, des files de belles vaches ou la croupe luisante des chevaux qu'on étrille.....

A 5 h. $^1/_4$, halte horaire, comme au service militaire. On pose le sac à terre et l'on s'assied, à l'exception de quelques-uns qui restent fièrement debout, pour faire voir qu'ils sont réfractaires à la fatigue ! On parle du temps. Il a l'air de s'éclaircir. Le soleil, par instants, perce le rideau des nuages et lance quelques obliques rayons :

— Nous sommes de Berne ! s'écrie le régent. — Hum ! répond l'aviculteur, il ne faut pas trop tôt crier victoire. Ce petit vent ne me dit rien qui vaille.

— Nous verrons bien, conclut le secrétaire. »

Debout ! Déjà chacun a repris son fardeau et son rang. La montée commence. Bientôt on quitte la grande route pour s'engager dans un chemin plus raide et fort rocailleux qui doit nous conduire rapidement à St-Cergues. La troupe s'éparpille et grimpe avec courage, dans la fraîcheur des bois, où les feuilles frissonnent au souffle de ce vent qui ne dit rien qui vaille à notre aviculteur. Peu après 5 heures, le soleil, enfin vainqueur, apparaît dans toute sa gloire, et crible les branches des hêtres de ses flèches d'or. Ce spectacle réjouit le cœur des excurcursionnistes :

— Quelle veine ! — Que nous avons bien fait de partir ! Quel temps idéal !

C'est dans ces excellentes dispositions que s'achève la montée. Voici *St-Cergues !* Il est 6 h. $^1/_2$. Halte de quelques instants sur la place, le temps d'acheter deux pains, en prévision du déjeuner. La boulangère, hélas ! ne partageait point l'optimisme des voyageurs : « Nous avons eu de la pluie tous ces jours, déclara-t-elle ; nous en aurons encore aujourd'hui. Peut-être pas avant midi ; mais après !..... »

En route tout de même pour *La Cure !* A 7 h. $^1/_4$, arrêt pour déjeuner. Il s'agit tout d'abord de le préparer. Tandis que quelques gamins ramassent du bois mort à la lisière de la forêt, d'autres, sous la direction entendue de M. Melly, notre secrétaire, arrangent un foyer au moyen d'une demi-douzaine de pierres, et allument du feu. Déjà Fritz N° II et Henri le Jeune ont couru à une fontaine et en ont rapporté les trois gamelles pleines d'une eau des plus claires. On les suspend — pas les gamins, les gamelles ! — à une perche au-dessus des flammes, et il n'y a plus qu'à attendre que l'eau veuille bien se mettre à bouillir. Elle ne tarde pas à le faire, car vous n'ignorez point que sur les hauteurs, elle y met moins de façons qu'à la plaine..... On y jette du thé ; on laisse « tirer », comme disent nos ménagères, et bientôt la boisson fumante est servie dans les tasses, assiettes, verres, gobelets, dont se sont prudemment munis nos jeunes touristes. Les grandes personnes se servent des trois couvercles des trois bidons-marmites. On répartit les deux miches entre les douze convives, et un repas frugal réconforte la troupe.

Il était temps ! A peine avions-nous achevé notre déjeuner que quelques gouttes de pluie se mettent à tomber. Précipitamment on fait le compte de la batterie de cuisine, des services ; on serre les restes, qui d'ailleurs étaient moins abondants qu'après la multiplication des pains ; on boucle les sacs et, en route !

(A suivre). A. R.

VARIÉTÉ

Tout augmente[1]...

Oui, tout augmente, c'est certain,
C'est une loi du genre humain
Qui nous paraît fort légitime ;
Personne, ici, ne récrimine
Quand nous logeons nos écoliers
Dans des édifices superbes,
Surgissant du sol, comme l'herbe.
C'est par centaines, par milliers,
Que s'accroît la liste infinie
Des bambins que l'on nous confie.
Tout cela coûte, et, de l'Etat,
La fortune n'augmente pas ;
Il faut pourtant remplir la Caisse,
C'est, par l'impôt, qu'elle s'engraisse,
Et, l'impôt s'enfle tous les ans.
C'est un progrès... inquiétant.

---

[1] Vers de circonstance qui ont été dits le jour des promotions des écoles primaires, au banquet des instituteurs, le 5 juillet 1910.

***

Les droits de la femme s'accroissent,
Je le constate sans angoisse ;
Elle pourra voter demain,
Et, plus tard dans tous les domaines,
Que produira ce phénomène ?...
Messieurs, je ne suis pas divin.
On augmente les fonctionnaires,
Et les emplois, et les bureaux,
A l'Université, les chaires ;
Tout cela, sans doute, est fort beau,
Mais, pour nous, les régents primaires,
Rien n'augmente, que les soucis.
Nous sommes pâles, maigres, blêmes,
Les jeunes ont des cheveux gris,
Je ne ris pas, voyez vous-mêmes !
Il doit habiter sous les toits,
Près du ciel (ça le console),
L'infortuné maître d'école,
Avec six cents francs, pas de choix !
Aussi, le régent, s'il est sage,
N'acceptera, dans son ménage,
Qu'un nombre limité d'enfants !
D'autres, ce sont les plus prudents,
Disent : « Restons célibataires... »,
Celui-ci : « La vie est trop chère,
Mon gain ne peut nourrir que moi. »

***

Ce célibat pédagogique,
Qui ne manque plus de logique,
N'augmente pas les Genevois,
Dont le nombre décroît sans cesse.
Que faire ? hélas ! et le temps presse.
Que faire ? Attendre, simplement ;
Tout vient à point... c'est un proverbe,
Que vous connaissez sûrement.

***

On a fait un rapport superbe,
Qui gît là-haut, dans un panier ;
C'est un volumineux cahier,
Bourré de faits, de statistiques,
Farci d'arguments magnifiques,

Auxquels on ne peut résister;
Le lire... mais, c'est l'adopter,
A moins d'avoir un cœur de chêne,
Une âme insensible, inhumaine.

***

Vous connaissez nos Conseillers,
Ils sont, pour nous, pleins de tendresse;
Ils feront tout, pour concilier
Nos besoins, et ceux... de la Caisse!
Soyons confiants, attendons,
Ce jour béni, nous le verrons,
Aussi je veux remplir mon verre,
Et je bois à ce jour prospère
Que je vois poindre à l'horizon!

Louisa DUNAND.

CROQUIS DE CONGRÈS

Un coin de cantine.

Au pied de la tribune, à la table N° 1, des congressistes sont réunis. Ils ne sont que quatre ou cinq perdus dans le hall, dont les toiles sont agitées par les premières bouffées d'un vent qui en fraîchissant amènera la pluie. Neuf heures ont sonné et, dans la cantine, tout est occupé. Nos congressistes, entre deux productions, devisent gaiement. Il y a parmi eux le vieux collègue ayant blanchi dans l'enseignement et qui, maintemant, initie aux mystères de l'arithmétique les enfants de ses premiers écoliers. Son âge n'a su le rendre ni méchant, ni ridicule, et il est au seuil d'une vieillesse qu'on pressent aimable. Il conte ses souvenirs de congrès. Il a bien connu le corps enseignant et il est resté plein d'anecdotes. Il a l'air de les conter aussi volontiers qu'il les tairait si tel autre parlait longuement. Il n'a retenu des gens que ce qui est comique, plaisant, et il ignore volontairement ce que plus d'un colporterait avec plaisir. Oh l'agréable ami que voilà! Il y a encore Jean le joyeux compère, qui possède une réserve intarissable de gaieté pour l'agrément des amis. Il juge les gens et les choses avec une infaillibilité à rebours des plus curieuses et il amuse la tablée entière de ses saillies au sujet de ses voisins et de ses voisines qui n'éprouvent aucun inconvénient d'être ridicule pour l'agrément de tous et la malignité joyeuse de leur collègue. Il y a encore là, celui qui écoute, qui rit, qui observe et qui se permettra ensuite de noter ses observations. Et les heures passent rapides, tandis que les productions musicales et gymnastiques se succèdent sur le podium. Les bruits divers se mélangent et s'harmonisent en un brouhaha — si l'on ose dire qu'un brouhaha est harmonieux — qui caresse l'oreille, et qui excite la verve naissant autour d'une bouteille de bière aussi bien qu'autour d'un flacon de vin sans alcool! Et chacun y va de sa petite histoire... et l'intimité augmente et l'amitié se fortifie... cette amitié qui fera au prochain congrès dire à plus d'un: « Te souviens-tu de St-Imier ?... » et qui fera revivre les beaux jours de juillet 1910.

Cependant du milieu de la cantine se sont élevées les harmonies prenantes d'un de ces chœurs à la fois puissant et caressant chantant le bleu Léman. Derrière la toile voisine, on entend le fracas d'un vaste couvercle de chaudière qu'une main maladroite a laissé choir. Tout autour des quatre ou cinq congressistes, c'est le bruit confus des voix, des rires, des exclamations et tandis que se tire le rideau rouge en découvrant sur la scène les gymnastes exécutant une guerrière pose plastique, toutes les têtes se découvrent, celle du collègue âgé, comme celle de Jean et, d'une voix mâle, forte, vibrante, en une puissante harmonie, articulant nettement les syllabes, lueurs vacillantes du feu de bengale éclairant l'apothéose, la Patrie recevait son hommage à cette heure où 2500 personnes chantaient d'enthousiasme :

A toi Patrie, Suisse chérie,
Le sang, la vie,
De tes enfants!

L. Q.

Examens pédagogiques des recrues.

Le Conseil fédéral vient d'adopter, pour ces examens, un nouveau règlement, qui est entré en vigueur le 14 août 1910 et dont nous extrayons, à l'usage des futurs soldats-citoyens, les détails qui suivent.

Chaque recrue doit présenter à la commission pédagogique, outre son livret de service rempli, un certificat officiel sur l'école suivie en dernier lieu, c'est-à-dire l'école qu'elle a suivie la dernière année de scolarité obligatoire. Il ne s'agit pas des écoles complémentaires obligatoires ou volontaires, des écoles professionnelles et d'agriculture, des cours de recrues, etc., ni des écoles techniques ou des établissements supérieurs.

La forme du certificat est « laissée aux cantons » ; on emploiera toutefois comme tel, là où il est obligatoire, le certificat de sortie de l'école.

L'examen pédagogique est obligatoire pour tous les jeunes gens qui se présentent au recrutement, à l'exception des jeunes gens dispensés de l'école pour cause de défauts intellectuels ou physiques, ou incapables de suivre l'école, ainsi que ceux qui ont dépassé 26 ans.

Les recrues sont examinées dans leur langue maternelle. Les épreuves portent sur les branches suivantes: 1. Lecture. 2. Composition. 3. Calcul oral et écrit. 4. Connaissances civiques (géographie, histoire et Constitution: examen oral seulement).

Ces examens sont appréciés d'après l'échelle suivante :

Lecture. — Note 1 : Lecture courante avec bonne accentuation et résumé libre au point de vue du fond et de la forme.

Note 2 : Lecture courante et résumé suffisant.

Note 3 : Lecture quelque peu embarrassée ; faible compréhension du sujet.

Note 4 : Lecture défectueuse ; résumé à peu près nul.

Note 5 : Ne sachant pas lire.

Composition. — Un petit travail écrit (lettre). Note 1 : Travail correct, ou à peu près, au point de vue du fond et de la forme.

Note 2 : Composition satisfaisante quant au fond, mais avec quelques fautes.

Note 3 : Ecriture et style faibles ; contenu cependant compréhensible.

Note 4 : Travail presque sans valeur au point de vue pratique.

Note 5 : Travail absolument nul.

Calcul. — Problèmes concrets. Note moyenne du calcul de tête et du calcul écrit, indiquée par un chiffre unique, sans fraction.

Note 1 : Facilité dans les quatre règles, avec nombres entiers et fractions (fractions décimales y comprises) ; connaissance du système métrique et des méthodes ordinaires de calcul.

Note 2 : Les quatre opérations avec nombres entiers, fractions simples.

Note 3 : Calcul des nombres entiers plus petits et problèmes plus faciles.

Note 4 : Addition et soustraction de petites quantités (pour le calcul écrit, au-dessous de 10 000). Connaissance élémentaire du livret appliquée au calcul mental.

Note 5 : Ignorance des chiffres et incapacité d'additionner de tête des nombres de 2 chiffres.

Connaissances civiques. — Géographie, histoire et Constitution. Note 1 : Intelligence de la carte de la Suisse et connaissance satisfaisante des faits principaux de l'histoire nationale, notamment du développement de la Confédération depuis 1798, et des Constitutions cantonale et fédérale.

Note 2 : Réponses satisfaisantes à quelques questions un peu difficiles dans ces trois domaines.

Note 3 : Connaissance élémentaire de la géographie, de l'histoire et de la Constitution.

Note 4 : Réponses à quelques questions très élémentaires concernant les connaissances civiques.

Note 5 : Ignorance totale dans ces domaines.

BIBLIOGRAPHIE

Pour mieux vivre. A nos fils. par Victor Margueritte. Un volume in-12 (Toulouse, Edouard Privat ; Paris, Henri Didier, édit.), 352 pages ; broché 3 fr. 50, relié 5 francs.

Pour travailler à « faire de nos fils des êtres solidement trempés, au physique et au moral, en leur donnant le goût du risque et le sens de la responsabilité », Victor Margueritte a écrit ce nouveau livre de la *Bibliothèque des Parents et des Maîtres*. Qu'il oriente les jeunes Français *Pour leur vie physique, Pour leur vie intellectuelle, Pour leur vie morale, Pour leur vie artistique, Pour leur vie civique*, le maître écrivain, dans chacune des parties de son livre, s'affirme le guide essentiellement moderne de la jeunesse contemporaine. Et à l'heure où on discute pour savoir comment unir maîtres et parents, école et famille, il indique les meilleures formes et l'idéal supérieur de l'étroite communion de ces énergies créatrices, dans laquelle est le secret d'une éducation meilleure et d'une plus forte France.

PARTIE PRATIQUE

Notre pays.

IIme leçon.

Les chemins de fer suisses.

Dans notre leçon précédente, nous avons observé les énormes difficultés que la nature du sol de la Suisse, accidents de terrain, montagnes, rivières encaissées dans les vallées profondes, etc. offrent aux voies de communication.

Comparez sur de bonnes cartes des chemins de fer les lignes belges ou du nord de la France ou de la plaine germanique, avec celles de notre pays. Ici on voit de longues lignes droites, là des lignes très mouvementées. Examinez attentivement à ce point de vue une carte de la Suisse. Une des plus longues lignes droites est celle du chemin de fer électrique Thoune-Berthoud. Voyez aussi la ligne suivant le cours du Rhône. Partout ailleurs, il a fallu zigzaguer pour éviter une colline, une montagne, un lac, une vallée.

Et même les lignes les plus droites doivent traverser des *tunnels*. Il y a en Suisse 386 tunnels sur voies ferrées (d'une longueur totale de 138 km.) Citez les plus connus et les plus importants; citez ceux que vous avez traversés.

Les trains doivent franchir aussi de très nombreux *ponts*. On en compte 3361 sur le parcours des lignes suisses, soit à peu près un pont par kilomètre en moyenne.

Quels sont les plus célèbres ? Viaduc de Grandfey, ponts de la ligne de l'Albula. On admire leur variété, leur hardiesse. Ils diffèrent par leurs matériaux — (fer, pierre, ciment) et par leur architecture. Citez ceux que vous connaissez. Les ponts et les tunnels de la Suisse font l'admiration des étrangers et surtout des ingénieurs. Ils prouvent l'audace et la science de nos ingénieurs.

Ce n'est pas tout. Si l'établissement des voies ferrées de la Suisse a nécessité des travaux d'art remarquables très coûteux, dans aucun pays d'Europe, les lignes n'ont autant d'inclinaison. Quand on parle de chemins de fer, d'automobilisme, etc., on a l'habitude d'apppeler *rampes* les pentes, et *paliers* les espaces horizontaux. Or, en Suisse, le 77 % des lignes sont en rampes. Comme on compte 4819 km. de voies ferrées, calculez combien de km. sont en rampe et combien en palier. La dépense de combustible doit être considérable et l'usure du matériel également. Pourquoi ?

Vous avez sans doute déjà remarqué, le long des lignes, de petits écriteaux à 2 plaques, qui parfois sont inclinées toutes deux, parfois l'une horizontale, l'autre inclinée et qui portent des chiffres (de 1 à 12 au plus). Ces chiffres indiquent l'inclinaison des rampes. Ainsi le chiffre 2 indique que pour 1000 mètres de rampe, on descend ou on monte de 2 mètres. Une rampe de 12 pour 1000, (sur la ligne de Pontarlier) est une forte pente où l'on s'élève de 12 mètres par kilomètre.

Ces indications sont très utiles aux mécaniciens qui savent, par leur moyen, quand se termine un rampe, quand commence un palier ou quand une rampe

montante fait place à une rampe descendante. De sorte qu'ils donnent de la vapeur où freinent au bon moment.

Malgré les énormes difficultés rencontrées par nos ingénieurs dans l'établissement de voies ferrées permettant le commerce, les échanges, l'industrie, les voyages des touristes, la Suisse, grâce à un travail persévérant, a maintenant 4819 km. de chemins de fer à voie mormale. (En 1880, elle en possédait 2535.) La première ligne établie est celle de Zürich à Baden, en 1847, On appelle lignes à voie normale celles dout les rails sont distants de 1 m. 20. Les chemins de fer qui n'ont pas cet intervalle sont appelés chemins de fer à voie étroite.

Toutes les grandes lignes suisses et étrangères sont à voie normale. Ainsi les vagons allemands, belges, français, autrichiens peuvent circuler sur tout le réseau des chemins de fer fédéraux. La Russie établit des voies plus larges (2 m.) de sorte que les vagons étrangers qui ne peuvent pas modifier leurs essieux ne peuvent pas y pénétrer.

La Suède, le Luxembourg et le Danemark sont les seuls pays d'Europe possédant plus de voies ferrées, en proportion, que notre pays. La Belgique elle-même, pourtant très sillonnée par les trains et d'un relief sans accidents graves, vient après la Suisse pour la longueur des lignes comparée à son étendue.

La Suisse, qui semblait destinée à être une grande *barrière* entre les nations européennes est traversée aujourd'hui par toutes les grandes lignes reliant ces nations, de sorte qu'on a pu l'appeler « la plaque tournante de l'Europe ». Voyez en effet quelles sont les grandes artères ferrées qui la traversent. Observez pendant quelques jours les trains passant dans votre voisinage. Rome et Berlin se rejoignent par le Gothard, Brindisi et l'Orient tendent la main au Nord européen par la même ligne. Paris se rend à Milan à travers le Simplon et Vienne à Paris par les lignes traversant le Tyrol.

Ces lignes, qui sont à la géographie du globe ce que les canaux sanguins sont à l'organisme humain, nous amènent avec les matières premières indispensables à notre vie, à notre industrie, les *idées* des peuples étrangers et ces peuples eux-mêmes, dont nous pouvons toujours, si nous le voulons, apprendre quelque chose de bon, mais qui, si nous ne sommes pas vigilants, peuvent nous apprendre aussi l'amour des richesses, le luxe, la passion du jeu et le dédain pour la vie simple et laborieuse de nos ancêtres.

Les principaux *centres de trafic* de la Suisse sont Zurich, Bâle, Genève. Zurich possède la plus grande gare marchande du réseau. Olten est la plus grande place de *triage* des vagons.

Les matières de première nécessité entrent par les lignes suivantes :

Il y a des *entrepôts de grains* à Morges, à Renens, à Fluelen, à Romanshorn ; de *combustible* pour les trains à Olten. Les *blés* arrivent par le Gothard et par Genève (de Russie et d'Amérique). Le *coton* brut entre par Bâle. Les *fontes brutes et les minerais* arrivent par le Simplon et par Bâle ; les *bois de construction* des pays du Nord entrent en Suisse par Pontarlier.

***

Là où ce serait possible, faire visiter une gare de marchandises, un entrepôt et observer les vagons marchands et les indications qu'ils portent.

Questions : 1° Dites l'importance du tunnel du Lœtschberg, actuellement en construction.

2° Pourquoi Genève est-elle si préoccupée du percement de la Faucille ? Où se trouve ce passage ?

3° Quels cantons et quelles villes ont surtout profité de l'ouverture, en 1882, de la ligne du Gothard ?

4° Quels sont les principaux produits manufacturés sortant de la Suisse ? Par quelles gares sont-ils surtout expédiés ?

5° Tracez sur une carte de la Suisse les grandes artères de communication.

L. S. P

LANGUE FRANÇAISE

Une composition dans le « Temps ».

L'*Educateur* n'est pas seul à publier parfois des travaux de rédaction faits par des élèves. Ma surprise fut grande d'en trouver une dans le *Temps* de Paris.

M. Gaston Deschamps s'était occupé de la crise du français et avait déjà publié un travail du Lycée Henri IV ; or, M. L. Boisse, secrétaire général de la Presse de l'enseignement, délégué cantonal à Etampes, lui a envoyé une lettre dont j'extrais le passage suivant :

« Nous avons eu, nous aussi, une grande joie au jury d'un humble examen ; nous avons découvert un petit chef-d'œuvre. Il s'agit du *certificat d'études primaires* des fillettes du canton d'Etampes ; il fallait décrire un dirigeable planant au-dessus du village et dire les commentaires et les réflexions que suggère le passage du ballon. Voici, sans modification, sans retouche, sans aucune tricherie, la copie de la toute jeune lauréate :

Grande animation dans le village ! Un ballon passe, et semblable visite ne vient pas souvent. On le dirait descendu des cieux, dont on aperçoit la nappe immense et bleutée.

Nous regardons. C'est un dirigeable. Combien il est joli ! Il ressemble à un grand poisson nageant dans la mer d'azur, et les reflets du soleil de mai font paraître en or son enveloppe allongée. L'hélice tourne avec rapidité, perçant l'espace de ses ellipses accentuées, tandis qu'un drapeau flotte, agité par la brise légère du printemps.

Un nom est inscrit : *Patrie*. A ce mot, les pensées s'éveillent. On dirait qu'il emporte avec lui un peu de cette terre chérie qui nous a vus naître et qui nous verra mourir.

Une admiration expansive arrache à notre cœur des exclamations enthousiastes quand il passe au-dessus de nos têtes. Les aéronautes sont tous occupés à admirer la vallée grandiose qui s'étend à leurs pieds, pareille à une étoffe multicolore brodée de fleurs, avec ses maisons aux toits de tuiles et ses murs de neige.

Le dirigeable évolue dans l'espace et bientôt il va passer derrière ce voile de nuages blancs. En effet sa masse disparaît et les vapeurs diaphanes le cachent à nos yeux pour un instant. Il reparaît ensuite pour s'enfoncer dans la vallée qui s'étend derrière la colline. Quelles impressions il a laissées, quels sentiments ont agité les gens du village à son apparition !

Les uns discutent sur sa forme, les autres sur la force du moteur et les conversations marchent bon train, admiratives ou moqueuses.

Enfin chacun retourne chez lui ébloui par ce spectacle. Pendant longtemps, on se souviendra ici du ballon dirigeable, et on attendra avec une impatience mêlée d'orgueil la visite nouvelle d'un de ses grands frères aériens.

Qu'on relise à haute voix, comme le recommandait Flaubert, cette page d'une *enfant de douze ans* (Mlle Roby, d'Etréchy, Seine-et-Oise); elle supporte parfaitement l'épreuve. On sera frappé, comme nous l'avons été, de la correction parfaite du style, du choix judicieux et sobre des épithètes, de leur précision, de la métaphore qui vient sans effort au bout de la plume, de l'esprit d'observation (le moteur, l'hélice, les ellipses...) de la maturité aussi (les conversations admiratives ou moqueuses), et par-dessus tout de la fermeté et de l'harmonie de la phrase, de sa cadence poétique. Il y a là déjà un sens littéraire incontestable.

Vous avez bien raison, monsieur et cher confrère, de constater avec un légitime orgueil, et de répéter souvent, que le vieil esprit de la race, fait de goût, de mesure et d'harmonie, est éternel au pays de France. »

Et M. G. Deschamps fait suivre ces lignes du commentaire que voici :

« La lettre qu'on vient de lire nous prouve, en effet, que cette « crise du français » dont s'étaient effrayés quelques-uns de nos maîtres, sera en somme peu dangereuse, tant qu'il y aura des enfants de France, tout prêts à regarder avec des yeux grands ouverts le spectacle des créations divines et des inventions humaines. Cette lettre venait à point, pour commenter, pour compléter la louange des paysages de France, et pour montrer que le sens des couleurs et des formes, le goût du rythme, l'amour de la beauté et la vocation du style n'ont point cessé, en dépit de certaines importations exotiques et barbares, d'être en perpétuelle recrue, ainsi que des fleurs vivantes, sur le terroir où s'épanouit la grâce invincible des jardins français. »

C'est ici le lieu de répéter que l'observation n'est pas seulement utile à l'acquisition des connaissances scientifiques, mais qu'elle prépare le travail de la rédaction. Qui ne sait pas regarder ne peut pas écrire fidèlement. Je dirai même que l'étourdi ne sait pas écrire, car ce n'est pas écrire que d'aligner des phrases et d'empiler des pages qui ne disent rien, qui n'éveillent pas une image vivante. J'aime mieux me taire ou poser ma plume, si je n'ai rien d'intéressant, de vrai, d'utile à communiquer à mes semblables.

Si l'on est un bon observateur, et on le devient lentement, par un long apprentissage, on a toute facilité à rédiger ses impressions.

A l'école, on découvre rarement un chef-d'œuvre dans les cahiers de composition. Il ne faut pas l'attendre ni même l'exiger péremptoirement. Il faut savoir se contenter d'un mot heureux, d'une phrase originale; cela suffit.

Dans les mines d'or ou de diamant, il faut piocher et broyer des tonnes de vil minerai pour recueillir une gemme, un lingot, une paillette. Si ce terrain contient ce lingot, il est réputé riche et il se vend à prix d'or. Eug. Monod.

DICTÉE ET APPLICATIONS DIVERSES

Degré moyen et supérieur.

Vocabulaire

Profession, alimentation, occasionner, séjour, nécessité, milieu, spectacle.

Dictée

Enfants des campagnes, restez dans vos champs.

L'agriculture est la première et la plus utile des professions. Elle fournit le lait, le pain et la viande, qui forment la base de notre alimentation.

Le travail de l'industrie est aussi pénible que celui de la terre ; il est mieux payé, mais les dépenses occasionnées par le séjour à la ville sont bien plus importantes que celles nécessitées par le séjour à la campagne.

C'est le travail des champs qui laisse à l'homme le plus de liberté, qui lui permet de vivre dans le milieu le plus favorable à sa santé, tout en lui offrant, chaque jour, un spectacle nouveau, grandiose et charmant.

Enfants des campagnes, aimez votre village, aimez votre métier et restez dans vos champs.

Analyse

L'agriculture est la première des professions.

Rédaction

Vous avez visité une ferme bien tenue ; faites-en la description.

Dessin

Degré supérieur.

Plan de ferme, coupe élévation et plan de situation. Type G. Martinet. (Voir Chronique agricole de 1908, nº 5.)

Ecriture

Enfants de la campagne, restez dans vos champs.

Arithmétique

Degré supérieur.

Une personne achète une propriété 13 500 fr. ; elle la loue 650 fr. paye pour 80 fr. d'impôts et consacre chaque année 30 fr. pour réparations aux bâtiments. A quel taux a-t-elle placé son argent ? *Réponse :* 4 %.

Question d'intelligence.

Croyez-vous que dans tous les cas le cultivateur « a bien travaillé, parce qu'il a beaucoup travaillé » ? (Extrait de l'Agriculture à l'Ecole primaire, par Rougier.)

A. Reverchon.

CALCUL ORAL.

Intérêts simples *(suite).*

23. Quel est l'intérêt annuel de fr. 785 à 4 % pendant 1 an ?
(4 × fr. 785 = fr. 31.40.)

24. Que deviennent fr. 9000 placés à 3 ½ % pendant 1 an ? (fr. 9315.)

25. A combien se montent les intérêts de fr. 680 dus pendant 2 ans à 3 ¼ % ?
2 × fr. 22 10 = fr. 44 20.)

26. Combien faut-il pour rembourser un capital de fr. 1275 avec intérêts de 3 ans à 4 %? (fr. 1275 + fr. 153 = 1428.)

27. Que rapportent fr. 70 000 placés à 4 ½ % pendant 6 mois?
(½ de fr. 3150 = fr. 1575.)

28. Un industriel place dans une banque qui paye 3 ¾ % une somme de fr. 1600 qu'il retire 4 mois plus tard. Combien retire-t-il?
(fr. 1600 + ⅓ de fr. 60 = fr. 1620 ou 3 ¾ % l'an = 1 ¼ pour 4 mois.)

29. Quels sont les intérêts de fr. 1800 placés pendant 1 an 5 mois à 3 %?
(1 5/12 × fr. 54 = fr. 7650.)

30. Trois cautions doivent payer, à l'occasion d'une faillite, une somme de fr. 7500 avec intérêts à 4 % pendant 2 ans 3 mois. Que paye chacun?
(⅓ de fr. 7500 = fr. 2500 + 2¼ × fr. 100 = fr. 2725.)

31. Calculez les intérêts de :

a) fr. 900 à 4 % pendant 10 jours? (fr. 36 : 36 = fr. 1.)
fr. 380 à 5 % pendant 180 jours? fr. 19 : 2 = fr. 9 50.)
fr. 1200 à 3 ½ % pendant 45 jours? (fr. 42 : 8 = fr. 5 25.)
fr. 6400 à 3 % pendant 18 jours? (fr. 192 : 20 = fr. 9 60.)

b) fr. 180 à 4 % du 1er au 21 juin?
(20 jours — fr. 7 20 : 36 = fr. 0 20.)
fr. 6000 à 3 ¾ % du 15 avril au 25 mai?
(40 jours — fr. 225 : 9 = fr. 25.)
fr. 5400 à 5 % du 21 février au 29 mars?
(36 jours — fr. 270 : 10 = fr. 27.)
fr. 650 à 3 % du 8 septembre au 19 novembre?
(72 jours — fr. 19 50 : 5 = fr. 3 90.)

32. Un ouvrier possède une petite maison grevée d'une hypothèque de fr. 6000 dont il doit payer l'intérêt à 4 ½ % Que doit-il payer annuellement? (fr. 270.)
Combien payera-t-il de moins si l'intérêt est diminué de 3 ½ %? (fr. 45.)

33. Quels sont les intérêts de fr. 450 à 4 % pendant 2 ½ mois?
(fr. 18 : 12 = fr. 1 50 × 2 ½ = fr. 3 75.)

34. Quelqu'un possède fr. 4000 placés à 3 ¾ % et fr. 9000 placés à 3 ½ %. Combien retire-t-il d'intérêt annuel? (fr. 150 + fr. 315 = fr. 465.)

35. Une dette de fr. 760 est remboursée avec 45 jours de retard, et pour cela on exige un intérêt de retard de 5 %. Quelle est la somme à payer?
(fr. 760 + ⅛ de fr. 30 = fr. 760 + fr. 4,75 = fr. 764 75.)

36. Je place à la Caisse d'épargne, qui paye 3 ½ % d'intérêt, fr. 400 le 1er janvier et fr. 300 le 1er juillet suivant. Quel est mon avoir au 31 décembre?
(fr. 700 + fr. 14 + ½ de fr. 10 50 = fr. 719 25.)

37. Quels intérêts rapportent fr. 960 au 4 ½ % pendant 2 ans?
(2 × fr. 43 20 = fr. 86 40 ou 9 × fr. 9 60 = fr. 86 40.)

38. Un père de famille achète une maison pour fr. 24 000. Il en paye les ⅜ comptant et emprunte le reste à 4 ½ %. Quel intérêt a-t-il à payer annuellement? (fr. 675.)

39. Que devient un capital de 4800 fr. placé à 5 % du 1er février au 15 mars?
(fr. 4800 + int. de 1 ½ mois = fr. 4830.)

40. Un domaine est hypothéqué pour fr. 25 000 dont il faut payer l'intérêt à 4 %. Le taux venant à baisser de 1/4 %, quelle est la différence annuelle et quel est l'intérêt à payer à l'avenir ?

(1/4 de fr. 250 = fr. 62 50 ; fr. 1000 — fr. 62 50 = fr. 937 50.

41. Par dispositions testamentaires, les intérêts à 3 1/2 % d'un legs de fr. 40 000 doivent être consacrés à l'entretien d'orphelins pauvres. Combien d'orphelins peut-on entretenir avec cela, les frais étant taxés à fr. 350 par an ?

(fr. 1400 : fr. 350 = 4)

J. S. et E. B.

Degré supérieur.

Recherche du capital.

SOLUTIONS.

I. Le taux est un nombre entier. Quel capital rapporte fr. 33 80 d'intérêt annuel à 4 %

Intérêt à 4 % = fr. 33 80.
1 % = 1/4 de fr. 3380 = fr. 8 45.
Capital = 100 % = 100 × fr. 845 = 845.

II. Le taux est un nombre décimal. Quel est le capital qui, placé à 3,5 %, rapporte fr. 82 60 d'intérêt annuel ?

Intérêt à 3,5 % = fr. 82 60.
1 % = fr. 82 60 : 3,5 = fr. 23 60.
Capital = 100 % = 100 × fr. 23 60 = fr. 23 60.

III. Le taux est un nombre fractionnaire. Lorsque la chose se peut, le nombre fractionnaire est transformé en nombre décimal ; dans ce cas, il est ramené à l'exemple II ; sinon, on applique le procédé suivant :

Quel capital faut-il placer à 3 3/4 % pour avoir fr. 160 50 d'intérêt annuel ?

Intérêt à 3 3/4 % = fr. 160 50.
1/4 % = fr. 160 50 : 15 = fr. 1070.
1 % = 4 × fr. 10 70 = fr. 42 80.
Capital 100 % = 100 × fr. 4280 = fr. 4280.

42. Quel est le capital qui rapporte annuellement :

Intérêt.	*Taux* 2 %	5 %	4 %	2 1/2 %	3 1/3 %
Fr. 0 08	Fr. 4	Fr. 1 60	Fr. 2	Fr. 3 20	Fr. 2 40
» 0 90	» 45	» 18	» 22 50	» 36	» 27
» 0 72	» 36	» 14 40	» 18	» 28 80	» 21 60
» 0 25	» 12 50	» 5	» 6 25	» 10	» 7 50
» 1	» 50	» 20	» 25	» 40	» 30
» 7	» 350	» 140	» 145	» 280	» 210
» 48	» 2400	» 960	» 1200	» 1920	» 1440
» 180	» 9000	» 3600	» 4500	» 7200	» 5400
» 1 50	» 75	» 30	» 37 50	» 60	» 45
» 2 40	» 120	» 48	» 60	» 96	» 72
» 15 60	» 780	» 312	» 390	» 624	» 468
» 120 40	» 6020	» 2408	» 3010	» 4816	» 3612

43. Quel capital faut-il pour retirer comme intérêt annuel :
a) à 4 % — fr. 36; fr. 92; fr. 18; fr. 85 ? (fr. 900, 2300, 450, 2125.)
b) à 5 % — fr. 40; fr. 28; fr. 69; fr. 152 ? (fr. 800, 550, 1380, 3040.)
c) à 3 ½ % — fr. 70 ; fr. 14 ; fr. 84 ; fr. 40 60 ? (fr. 2000, 400, 2400, 1160.)
d) à 3 % — fr. 48 ; fr. 70 50 ; fr. 12 75 ; fr. 8 25 ? (fr. 1600, 2350, 425, 275.)

44. Quel est le capital qui rapporte :
a) fr. 0 45 d'intérêt à 3 %. (fr. 15.)
b) fr. 12 50 » à 5 %. (fr. 250.)
c) fr. 51 » à 4 %. (fr. 1275.)
d) fr. 840 » à 3 %. (fr. 28 000.)
e) fr. 10 50 » à 3 ½ %. (fr. 300.)
f) fr. 760 » à 4 %. (fr. 19 000.)
g) fr. 13 » à 3 ¼ %. (fr. 460.)
h) fr. 100 » à 3 ⅓ %. (fr. 3000.)

45. Un domaine rapporte net fr. 1080 par année. Quelle est sa valeur, l'intérêt du capital étant compté à 4 % ? (fr. 27 000.)

46. Quel capital faut-il placer à 5 % pour avoir fr. 450 d'intérêt au bout de 6 mois ? (fr. 18 000.

47. Quel est le montant d'une dette pour laquelle il faut payer chaque année fr. 21 d'intérêt calculé à 3 ½ % ? (fr. 600.)

48. Un employé a un traitement mensuel de fr. 200. Quel est le capital que représente le produit de son travail, si l'on admet le taux de 3 % ? (fr. 80 000.)

49. Quelle somme faut-il placer à 3 ¾ % pour retirer fr. 90 d'intérêt annuel ? (fr. 2400.)

50. Quel est le capital qui, placé à 4 %, rapporte fr. 26 d'intérêt en 4 mois ? (Int. ann. = fr. 78, cap. = fr. 1950.)

51. Une prairie de 1 ha. rapporte net fr. 135 par an. Quelle en est la valeur, le taux étant fixé à 4 ½ % ? (fr. 3000.)

52. Un apprenti coûte fr. 10 50 par semaine. Quel capital faudrait-il placer à 4 % pour couvrir cette dépense avec les intérêts ? (fr. 10 50 × 52 = fr. 546 ; cap. = fr. 13 650.)

53. Une somme placée à 3 ½ % du 1er octobre au 31 décembre a rapporté fr. 105 d'intérêt. Quelle est cette somme ? (Int. annuel = fr. 420; capital = fr. 12 000.)

54. Quel capital faut-il placer à 4 % pour retirer fr. 1 d'intérêt par jour ? (Int. ann. = fr. 365; cap. = fr. 9125.)

J. S. et E. B.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Vallamand : fr. 1600, et autres avantages légaux ; 19 août. — **Yverdon :** fr. 2000 à 2500 suivant années de service dans le canton et pour toutes choses ; 19 août. — **Essert-Pittet :** fr. 1600, logement, jardin, et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 23 août. — **Lully-/s-Morges :** fr. 1600, plus logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 26 août.

INSTITUTRICES : Arzier le Muids : fr. 1000, plus fr. 20 pour indemnité de jardin, 6 stères hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 19 août. **Essert-Pittet :** (travaux à l'aiguille) fr, 150 pour toutes choses ; 23 août. — **Carrouge-sur-Oron :** fr. 1000, logement, indemnité en lieu et place de plantage et autres avantages légaux ; 26 août. — **Prangins :** (école enfantine) fr. 700 pour toutes choses ; 26 août.

Ecoles supérieures de Commerce d'Administration et de Chemins de fer, à Lausanne

Un concours est ouvert en vue de la nomination .

1° d'un maître de français et d'allemand ;

2° d'un maître de sciences commerciales.

Traitement : fr. 4000.— par an pour 20 heures hebdomadaires. — L'entrée en fonctions sera fixée ultérieurement.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2me service, jusqu'au 19 septembre 1910 à 6 heures du soir.

Nominations

ECOLES PRIMAIRES

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Sonnaillon, Adrien, à Brenles. Mæder, Fritz, à Ependes. Combremont, Robert, à l'Etivaz. Monod, Charles, à Lavey. Michaud, Louis, à Juriens. Dony, Lucien, à Villars-sur-Ollon.

Institutrices : Mlle Roux, Rose, à Montricher. Mme Hügli-Besson, Marie, à Lausanne. Mlles Paillard, Alice, à Nonfoux (Essertines s. Y.). Rochat, Augusta, à Pully. Nicod, Juliette, à Bavois. Mme Combremont-Berthod, Louise, à l'Etivaz. Mlles Jaton, Marguerite, à Moudon. Muller, Emilie, à Gollion. Rochat, Hélène, à Crissier. — Mlle Mingard, Emma, maîtresse de couture, à Tolochenaz.

Dans sa séance du 12 août 1910, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Karl HAFF, docteur en droit, actuellement privat docent à l'Université de Würzburg, en qualité de professeur extraordinaire de droit allemand, à l'Université de Lausanne.

Cours complémentaires

CHEFS DE SECTION

L'indemnité due à MM. les chefs de section qui ont assisté aux examens des cours complémentaires est payable dès ce jour aux recettes de district.

Pour le district de Lausanne, le paiement a lieu à la Banque cantonale vaudoise.

Institutrice suisse diplômée

Docteur en histoire de l'art, littératures allemande et italienne, parlant aussi le français, cherche engagement en Suisse romande.

Offres à la Gérance de l'*Educateur*.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

BERN

INSTITUT DE JEUNES FILLES

Athénée, Obstberg, Berne.

Instruction secondaire.

Etude des langues : ALLEMAND, etc.

Cours de coupe et de couture.

Soins maternels. — Situation magnifique.

Prix fr. 900. Prospectus gratis.

La Directrice : Mme Büchler.

OCCASION

Pour cause de décès on offre à vendre le

Dictionnaire géographique de la Suisse

édité par V. Attinger, Neuchâtel.

Cet ouvrage est complètement neuf et serait laissé à des conditions très favorables. S'adresser à Mme Vve CHARLES GAUTIER, Tramelan-Dessus. (Jura bernois).

LA

Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN **MOYENNE** PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

GRANDS PRIX

aux principales

Expositions universelles et internationales :

Paris 1878, 1889, 1900. Saint-Louis 1904.

Milan 1906.

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, rue des Moulins, 1

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à vis du Pont-Gleyre.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **l'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —

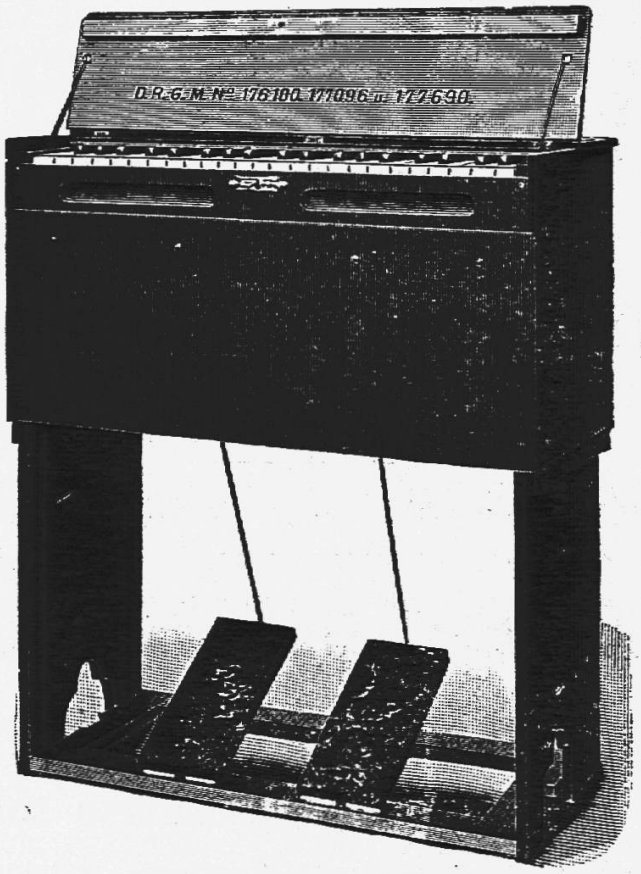

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIme ANNÉE. — Nos 34-35. LAUSANNE — 3 Septembre 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ÉDITION „ATAR" GENÈVE

Manuels scolaires

Adoptés par le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève et ailleurs.

André Corbaz.	**Exercices et problèmes d'arithmétique**	
	1re série (élèves de 7 à 9 ans)	— 70
	» livre du maître	1 —
	2me série (élèves de 9 à 11 ans)	— 90
	» livre du maître	1 40
	3me série (élèves de 11 à 13 ans)	1 20
	» livre du maître	1 80
	Calcul mental	1 75
	Exercices et problèmes de géometrie et de toisé	1 50
	Solutions de géométrie	— 50
A. Charrey.	**Livre de lecture,** 3me édition	1 50
A. Gavard.	» »	1 50
A. Lescaze.	**Premières leçons d'allemand**	— 75
	Manuel pratique de langue allemande, 1re partie 6me édition	1 50
	Manuel pratique de langue allemande, 2me partie, 4me édition	3 —
	Lehrbuch für den Unterricht in der deutsche Sprache, 1re partie	1 40
	» » » 2me partie	1 50
	Lehr-und Lesebuch 3me partie	1 50
M. Duchosal.	**Notions élémentaires d'instruction civique,** édition complète	— 60
	édition réduite	— 45
A. Schütz.	**Leçons et récits d'histoire suisse.** Nombreuses illustrations et cartes en couleurs	2 —
J. Denis.	**Manuel d'enseignement antialcoolique.** 80 illustrations et 8 planches en couleurs	2 —
J. A. Clift.	**Manuel du Petit solfégien**	— 95
W. Plud'hun	**Parlons français,** 16me mille	1 —
	Comment prononcer le français	— 50
A. Thomas.	**Histoire sainte**	— 65
F. Guillermet.	**Pourquoi pas? essayons.** Manuel antialcoolique broché 1 50 relié	2 75
A. Malsch.	**Les Fables de La Fontaine,** édition annotée	1 50
M. Juge.	**Notions de sciences physiques,** cartonné	2 90
H. Estienne.	**Pour les tout petits,** poésies illustrées, 4me édition	2 —

L'ACTIVITÉ

31, Rue du Rhône **GENÈVE**

Office de placement classique et commercial.

Autorisé par l'Etat — Inscrit au Régistre du Commerce.

Place vite et en toute confiance MM. les professeurs, Précepteurs, Instituteurs, Mmes les Institutrices, Gouvernantes de maison, Dames de Compagnie, Gouvernantes d'enfants, Bonnes supérieures etc. pour les pays limitrophes et lointains, dans familles et pensionnats.

Junger, deutscher Lehrer

wünscht von Mitte September bis Mitte Oktober nicht zu teure **Pension mit Familienanschluss** in einem Lehrerhause zu finden zum Zwecke des Studiums der französischen Sprache. Bedingung: Täglich 1 Stunde Unterricht und sonst viel Gelegenheit zum Sprechen. Die Angaben der Verhältnisse und des Preises sind zu senden an **Richard Orlishausen,** Lehrer, **CORBETHA,** Provinz Sachsen (Deutschland).

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus *célèbres écrivains romands*, tel est le but de cette collection.

Dans le „ Roman Romand " paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de **60 centimes** contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les Nos parus :

N° 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise.
N° 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.
N° 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N° 4 **L. Favre.** Jean des Paniers. N° 5 **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.
N° 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N° 7 **Mme de Montolieu.** Les Châteaux suisses

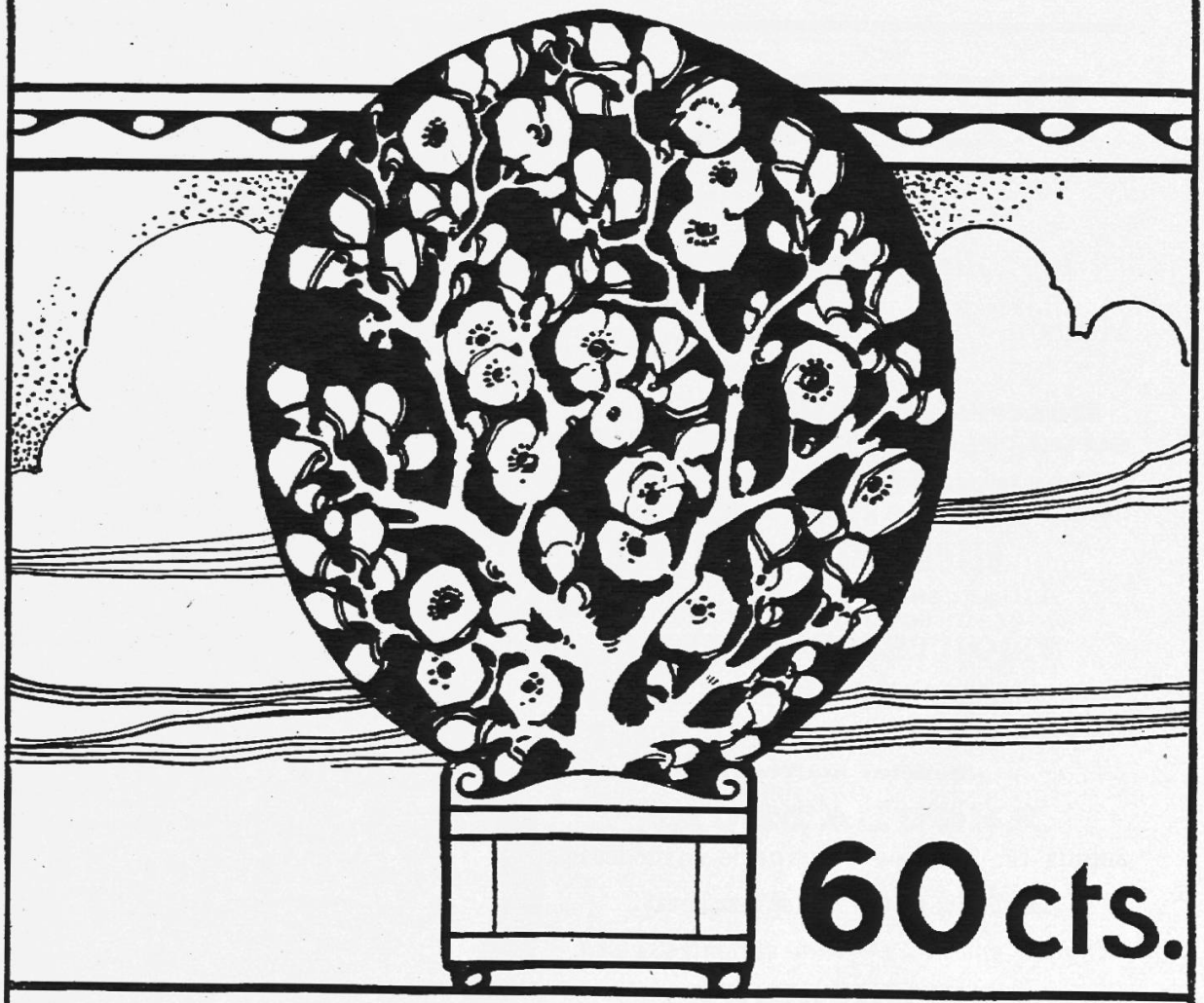

60 cts.

Librairie PAYOT & Cie Lausanne

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND-BERTHE

8, rue Centrale, 8
LAUSANNE

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — Petite **orfèvrerie** à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.